

IDENTITÉ NATIONALE ET IMMIGRATION

OUI, L'IDENTITÉ NATIONALE EST LIÉE À L'IMMIGRATION !

Nicolas Sarkozy a jeté un pavé dans la mare en parlant d'un Ministère de l'immigration et de l'identité nationale. Il va sans dire que l'idée d'un ministère de ce type, si l'on s'en tenait aux références qui la sous-tendent, paraissait tout à fait contestable. Dans le pire des cas, elle rappelle les pratiques du gouvernement de Vichy, qui en venait à dénationaliser des Juifs, sous prétexte qu'ils ne correspondaient pas à l'idée que l'on se faisait de la France : c'était une forme de décréation, une injure faite à l'humanité.

Mais l'idée d'associer identité nationale et immigration paraît être une ruse de l'inconscient : quoi que nous fassions, quoi que nous disions, nous appartenons tous à la même humanité et l'inconscient finit par le rappeler. L'identité nationale est en effet très directement liée à l'immigration.

Paradoxalement, il ne peut exister de nation sans immigré. L'immigré apporte la différence sans laquelle la nation ne peut pas vivre. Peut-être les difficultés que nous avons aujourd'hui tiennent-elles en partie à cette absence. Les trois valeurs républicaines, liberté, égalité, fraternité, structurant la nation française, semblent marcher à cloche-pied ; il manque la différence, ouvrant une place à l'étranger ou à l'immigré. L'identité est faite de similitude et d'altérité : je suis moi-même, mais je suis aussi un autre, un être de relation. L'altérité est inscrite au cœur de mon être d'homme. Contrairement à ce qui a été dit, nous avons besoin de l'Afrique, sous ses différentes composantes ; elle nous apporte l'hospitalité. Si d'emblée l'hospitalité réglait nos rapports avec les nations du Sud ou de l'Est et avec leurs habitants, il

serait beaucoup plus facile de trouver des solutions aux problèmes de l'immigration, car chacun serait amené à respecter l'autre, à l'aider, à lui offrir l'asile en cas de nécessité, à l'accueillir de manière temporaire, à respecter les règles qu'impose le vivre ensemble.

Pour des êtres de parole, il n'y a pas d'identité toute faite. Créer une identité, c'est donner un nom, c'est entrer dans l'espace de la parole et de la création. Le nom est fait de valeurs, mais il est aussi fait d'incomplétude. Il est en même temps un point d'appui et un projet à réaliser, un manque que la dynamique du désir devra combler. Il n'y a donc pas d'identité toute faite. En un sens, chacun a la responsabilité de créer son identité et de créer l'identité des réalités dont il a la charge. Et les autres, dans le jeu des relations, sont aussi responsables de leur devenir.

Babel nous montre que la volonté d'enfermer l'identité d'un groupe conduit à la destruction de la parole : plus personne n'écoute et ne comprend ce que dit l'autre. Mais en réalité, à Babel, il n'y a pas d'autre. Autrement dit, c'est l'autre qui fait naître la parole. L'étranger et donc l'immigré ont ce privilège insigne de nous apporter la parole pour que nous construisions ensemble notre identité et en particulier notre identité nationale.

La nation est donc non seulement le projet de vivre ensemble : elle est le projet de vivre ensemble avec l'autre. L'autre, et donc l'immigré, a une place essentielle : il doit contribuer à faire de la France une terre d'hospitalité. Il crée du vide pour que le groupe ne s'enferme pas sur lui-même et ne finisse par s'étioler. Sa mission est de nous faire ouvrir les bras pour accueillir ceux qui frappent à la porte. Il porte la miséricorde au moment où la crispation sur notre identité nous ferme le cœur. Sans doute avons-nous le droit de nous proté-



ger et de contrôler nos frontières. Mais ce droit ne trouvera sa juste place que là où est l'hospitalité, car l'hospitalité a des règles qu'elle seule peut faire respecter (1). Ce devrait être, en tout cas, notre pari d'humanité.

Comme la nation elle-même, la culture française qui la fait vivre n'est pas une réalité figée dans le passé. De tout temps, elle s'est enrichie de cultures qui venaient d'ailleurs et qui conservent leurs traces dans les cultures locales. Mais notre excès de centralisation contribue aujourd'hui à les asphyxier et conduit à une purification culturelle assez proche de la purification ethnique. L'immigré arrive avec sa culture. Nous voudrions qu'il y renonce pour entrer dans la nôtre. Il nous apporte un cadeau inestimable et nous finissons par le rejeter. Son intégration dans la nation française est pourtant impossible si nous n'acceptons pas de nous confronter avec sa propre culture pour élargir la nôtre et la sienne, dans le même mouvement. C'est à ce

prix qu'il pourra trouver sa place et conforter celle de tous.

Dans l'étymologie du mot nation, il y a la naissance et l'engendrement. La nation est un espace, un morceau d'humanité où nous sommes appelés à naître et à renaître. Son ambition est de fabriquer des hommes, mêlant l'universel et le particulier, donnant une coloration régionale à celui qui a pourtant vocation à devenir citoyen du monde. Mais grâce à l'immigré qui est la figure de l'autre, elle est appelée à faire plus encore : elle doit engendrer des sujets caractérisés par leur hospitalité et leur aptitude à faire une place à l'étranger.

Etienne Duval

Sociologue, conseiller de la rédaction

(1) L'hospitalité, par le climat de confiance qui l'inspire et par la règle de l'honneur qui la structure, instaure un rapport à l'autre, qui oblige au respect des devoirs et des droits sous-jacents aux relations réciproques.

ASSOCIER IMMIGRATION ET IDENTITÉ NATIONALE : NON !

Un nouveau ministère en charge de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Co-développement vient de voir le jour en France. L'annonce de sa création, durant la campagne présidentielle, avait immédiatement provoqué de vives réactions qui ont vite été suivies d'actions lors de son officialisation : huit des douze historiens composant le Comité d'histoire de la future Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration (CNHI) ont démissionné dans les heures qui ont suivi pour protester contre l'association de l'immigration et de l'identité nationale. La juxtaposition de ces termes

et le fait même qu'un ministère puisse être en charge d'un concept aussi abstrait que celui d'identité nationale amènent en effet un certain nombre d'interrogations.

L'interrogation majeure rejoint la vive polémique provoquée, il y a quelques mois, par un article de loi soulignant les aspects positifs de la colonisation. L'enjeu, aujourd'hui, autour de la question de l'identité nationale est identique : en quoi est-ce à l'État de définir cette identité ? Si l'identité nationale est, comme on nous le dit, le produit des faits historiques qui ont façonné le pays, alors cela revient, une fois de plus, à faire dire à l'État ce qu'ont été ces grands moments fondateurs. Mais de quels faits historiques parle-t-on quand, dans le même temps et dans les mêmes bouches, on nous enjoint d'arrêter l'auto-flagellation et les discours de repentance ?

Cela signifierait-il donc qu'une des missions de ce nouveau ministère serait de faire le tri entre les épisodes glorieux de la nation qu'il convient de célébrer et dont l'Etat doit sans cesse transmettre le souvenir et ceux, moins glorieux, dont il convient de ne pas parler, au nom, certainement, de la préservation de l'unité nationale ?

Alors que les historiens et politologues n'ont de cesse de démontrer le caractère complexe et construit de la nation (1) et la variabilité des formes d'identification à la nation (selon le milieu social, local, culturel...) (2), un ministère viendra désormais éclairer leurs lanternes ignorantes.

Relier l'immigration et l'identité nationale présuppose de façon implicite que les immigrés sont une menace pour cette identité, dont on ignore par ailleurs de quoi elle est constituée précisément. C'est postuler que ces derniers sont une cinquième colonne qui n'aurait d'autre but que de porter atteinte à nos valeurs, volontairement ou par simple ignorance de nos us et coutumes. Ils sont supposés vierges de toute socialisation politique et civique préalable, ignorants de nos idéaux démocratiques et devant donc faire l'objet d'une éducation (rééducation ?) de la part de leur nouvel État. Ceux admis au titre de l'asile politique apprécieront les leçons d'engagement en chambre ! De plus, les immigrés devront-ils donc être les seuls à avoir un certificat d'histoire appliquée et de conformité nationale estampillé par notre nouveau ministère alors que, dans le même temps, les complexités de notre histoire nationale sont le plus souvent ignorées du Français moyen ?

Mais là encore, de quelles valeurs parle-t-on ? Des valeurs de la République, bien sûr ! Mais ces valeurs – on nous cite l'égalité hommes-femmes et la laïcité le plus souvent – ne figurent-elles pas dans les lois qui régissent notre pays et parmi elles, le texte le plus important d'entre tous, la Constitution et son préambule ? Pourquoi nous parle-t-on alors d'identité et non de citoyenneté ? Pourquoi quitter le terrain de la légalité pour gagner les terres beaucoup plus obscures, voire obscurantistes de ce culturalisme étatique qui, si l'on comprend bien, est tellement ineffable qu'il se transmettrait de façon quasi-génétique.

Il y a presque trente ans déjà, le philosophe Jürgen Habermas avait attiré notre attention sur le fait que lorsque l'État devient impuissant à assurer ses fonctions régaliennes, il se légitime en se faisant anthropologue (3). Parler à l'emporte pièce de culture, de valeurs, s'avère beaucoup plus facile et payant électoralement que de s'atteler au problème fondamental de notre société : l'égal accès de chacun à ses droits et la responsabilité de tous, y compris les plus puissants, face à leurs devoirs.

Laurence Fillaud-Jirari

Chargée d'études à Economie et Humanisme

(1) Cf. les nombreux travaux de B. Anderson, E. Gellner, E. Hobsbawm pour n'en citer que quelques-uns parmi les plus reconnus.

(2) **Gérard Noiriel**, *État, Nation et Immigration*, Folio Histoire, 2001.

(3) **Jürgen Habermas**, *Raison et Légitimité*, Payot, 1978.